

Les subsides

M. Gauthier: Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Cochrane-Supérieur (M. Penner). Quelques-uns d'entre nous ont eu l'honneur et le privilège de se rendre dans le nord de l'Ontario et d'y visiter quelques-uns de ses plus gros centres industriels, notamment Dryden, Kapuskasing et Cochrane. Le député peut-il nous dire si les habitants de sa localité pensent que le gouvernement fait à l'heure actuelle tout le nécessaire pour ce qui est d'évaluer, de contrôler et de réglementer les dégâts que pourraient causer éventuellement les déchets toxiques? Veillons-nous à préserver l'héritage que nous laisserons à nos enfants dans le nord de l'Ontario, l'une des régions les plus vastes et les plus riches en ressources au Canada? Il va certainement nous répondre que les attentes sont nombreuses et qu'il reste encore beaucoup à faire.

M. Penner: Monsieur le Président, j'ai parlé dans mon intervention de la grande inquiétude qu'avait suscitée chez les Indiens de Whitedog et de Grassy Narrows la pollution au mercure causée par l'usine de pâtes et papiers de Dryden en Ontario. C'est seulement quelques années plus tard que le gouvernement du Canada, en collaboration avec le gouvernement de l'Ontario,—un gouvernement libéral et un gouvernement conservateur—et en collaboration avec l'industrie visée, a investi des sommes énormes dans la mise en œuvre dans le nord de l'Ontario d'un programme destiné à l'industrie des pâtes et papiers, dont les résultats ont été doubles: d'une part, le secteur en a été modernisé et de l'autre, les techniques les plus modernes destinées à enrayer la pollution ont été utilisées. En ce moment, dans le nord de l'Ontario, nous bénéficions des nombreux millions de dollars de ce programme qui a été mis en œuvre grâce à la concertation de deux niveaux de gouvernement, avec la collaboration de l'industrie. Plus de un milliard de dollars ont été investis dans un très court laps de temps. Ainsi, nous avons beaucoup fait dans cette région de la province pour assainir notre industrie. Nous ne sommes cependant pas convaincus que les autres industries des autres régions du pays en aient fait autant.

M. le vice-président: Poursuivons le débat. La parole est au secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement (M. Gurbin).

Une voix: Bravo!

M. G. M. Gurbin (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, il y a au moins une personne qui s'intéresse à ce que je pourrai dire. Le débat commence à se préciser et il s'agit à présent d'initiatives à prendre et de volonté politique à trouver. Voilà je crois à quoi se résument les observations des députés de l'opposition. D'aucuns ont affirmé que ce débat était opportun, et je l'ai d'ailleurs moi-même déjà dit. La chose ne fait aucun doute et le gouvernement s'en réjouit. Le ministre de l'Environnement (M. McMillan) aurait bien aimé prendre part au débat, mais il est aujourd'hui dans l'Ouest pour y faire une déclaration. Je crois que c'est un exemple de l'action entreprise par le gouvernement. Le leader parlementaire de l'opposition devrait peut-être noter que l'action que le député de Davenport (M. Caccia) a demandée il y a plusieurs mois dans une intervention aux termes de l'article 22 du Règlement se réalise aujourd'hui avec l'annonce du programme des quatre parcs de montagne. Une entente sera établie entre Parcs Canada et les quatre parcs de montagne, que la plupart des Canadiens connaissent et qui sont une

si grande richesse naturelle du patrimoine de tous les Canadiens. Le programme relèvera d'une entente générale et sera mis en œuvre avec la coopération des gens de la région et de 3,200 organismes et particuliers.

Je voudrais répondre pour commencer aux observations que le critique du Nouveau parti démocratique a formulées ce matin. Il a fait valoir deux idées au sujet du gouvernement et de la difficulté que nous aurions, selon lui, à imposer les contrôles écologiques et de gestion qu'il juge nécessaires. Il croit qu'il y aurait conflit entre les objectifs économiques du gouvernement conservateur et les objectifs environnementaux que la majorité d'entre nous qui se soucient de l'environnement voudraient voir réaliser.

Il faut tenir compte, à mon avis, des actions qui ont été entreprises dans notre examen général de la question. Quelles actions ont été entreprises? Nous sommes au pouvoir depuis 18 mois, ce qui semble parfois très long et d'autres fois, très court. Prenons par exemple les biphenyles polychlorés. Des projets de mesures visant à en contrôler le transport existaient depuis longtemps sans avoir jamais été promulgués. Le gouvernement les a promulgués au printemps de l'année dernière afin que la manutention et le transport des BPC soient sévèrement contrôlés. Il y a longtemps qu'on aurait pu le faire. L'interdiction des BPC remonte à 1978. Nous avons alors un assez bonne idée des risques qu'ils représentaient, particulièrement en ce qui concerne la santé, mais c'est notre gouvernement qui a présenté une loi moins d'un an après son arrivée au pouvoir.

Le deuxième point est vraiment crucial car il se rapporte aussi au point de vue qu'a exposé le député de Cochrane-Supérieur (M. Penner). Il s'agit de la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers. Avant de former le gouvernement, nous avons eu des discussions pendant au moins cinq ans au sujet des pluies acides. Nous n'avons pas fait autant de bruit qu'en font certains députés de l'opposition de temps à autre. Nous n'avons ni crié ni vociféré. Au lieu de cela, nous en sommes venus à un accord avec chacune des provinces du Canada à propos de nos objectifs; puis, nous sommes passés à l'action et nous avons débloqué des fonds. La différence fondamentale est là. Non seulement nous sommes intervenus et nous sommes parvenus à un accord, mais nous avons octroyé 150 millions de dollars pour faire exactement ce que le député de Cochrane-Supérieur a prétendu que nous ne ferions pas, faute de volonté politique. Nous avons offert des sommes d'argent, jointes dans bien des cas à une somme égale de la part des provinces, en vue de moderniser nos fonderies. Sans doute le député de Davenport aurait-il aimé en faire autant à l'époque où il était ministre s'il avait obtenu la collaboration et l'appui financier de son gouvernement. Nous, nous l'avons fait, et ce n'est pas une mince réussite.

● (1550)

Par ailleurs, nous avons établi des normes pour ce qui est des automobiles, de sorte qu'à compter de septembre 1987, les polluants provenant des automobiles de modèle 1988 seront réduits de 45 p. 100. Nous pouvons commencer à nous débarrasser de l'oxyde d'azote, ainsi que des oxydes de carbone et d'hydrocarbure. Nos nouvelles normes vont également entraîner une réduction marquée, voire l'élimination aussi rapide que